

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Le recensement biométrique reporté à une date ultérieure

Prissilia M MOUITY  
Libreville/Gabon

DANS une note circulaire datée du samedi 28 mars, le ministère de la Justice a porté à la connaissance des agents publics, le report "à une date ultérieure" de la phase de régularisation consécutive au recensement biométrique des agents publics programmée pour ce 1er avril 2020.

Le contexte sanitaire actuel lié à la pandémie du Covid-19 et aux mesures de prévention y afférentes n'est pas étranger à ce report. Initialement programmée

le 16 mars, ensuite le 1er avril, cette opération a donc finalement été reportée sine die.

" À la suite de la note circulaire n°000003/PM/CAB-PM du 20 mars 2020, relative à l'adaptation de l'activité des services publics aux mesures de prévention et de lutte contre la pandémie Covid-19 et aux mesures complémentaires prises, en outre, par le gouvernement, il est porté à la connaissance des agents publics que la phase de régularisation consécutive au recensement biométrique des agents publics, programmée pour le 1er avril 2020, est reportée à une date ultérieure ", indique le communiqué.

Les résultats intermédiaires du Recensement biométrique des agents de l'Etat de l'année dernière ont révélé que sur les 103 723 agents publics identifiés sur le Fichier unique de référence (FUR), seuls 92 085 d'entre eux ont été recensés. 11 638 agents ne l'ayant pas été et 2 951 fonctionnaires recensés ayant des dossiers incomplets ou litigieux. C'est donc à ces deux dernières catégories que s'adresse l'opération en vue.



Photo: Guy MADJOUPA SI L'Union

Le report du recensement des agents publics est lié à la crise sanitaire actuelle.

## Le Gabon se dote d'un Réseau des femmes leaders africaines

G.R.M  
Libreville/Gabon

LE Gabon a désormais son antenne nationale du Réseau des femmes leaders africaines (AWLN). La création de cet organe est intervenue à l'issue de la rencontre entre la représentante de l'Onu-femmes, Awa Ndiaye Seck, et les plateformes féminines gabonaises membres du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix.

Aussi, intervient-elle après la présentation du concept aux autorités politiques, notamment au Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, par Mme Ndiaye Seck, qui est aussi la représentante spéciale du Réseau des femmes leaders africaines. Le Gabon emboîte ainsi le pas des pays africains comme le Libéria

et la République démocratique du Congo, qui ont déjà adhéré et créé leurs antennes nationales.

Par cette affiliation, il s'agit de s'impliquer davantage dans la sensibilisation à la culture de la paix dans le monde. Entendu que le Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix, depuis sa création le 16 juin 2018, s'est engagé à contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en vue de bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix.

Dans ce sens, ce mouvement s'est fixé pour objectif de construire et consolider, au quotidien, une culture de la paix au sens de la définition donnée à ce concept par la résolution 52/13 du 15 janvier 1998 de l'Assemblée générale de l'Onu.



Photo: J.F. Marola

Les membres du Réseau panafricain des femmes pour la culture de la paix posant avec la représentante de l'Onu-femmes.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement anticipé des pensions du mois de mars 2020 sur toute l'étendue du territoire)

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19 et en application des mesures gouvernementales y relatives, la CNSS informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera, **exceptionnellement**, au paiement anticipé de l'échéance mensuelle de mars 2020.

Afin de respecter les mesures barrières imposées, le **paiement par chèques au Siège** et les **paiements en espèces** seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après:

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Mercredi 01 <sup>er</sup> avril 2020	De A à D
Jeudi 02 avril 2020	De E à L
Vendredi 03 avril 2020	M
Lundi 06 avril 2020	De N à Z

Cependant, le transport des assurés du siège vers les agences ne se fera pas durant cette échéance. Les assurés sont donc invités à se rendre eux mêmes, directement à leurs agences respectives.

Les **virements bancaires**, quant à eux, se feront aux **dates habituelles**.

Consciente des contraintes occasionnées, mais soucieuse de la santé des populations et des agents, la CNSS tient à rappeler que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans des conditions maximales visant à réduire les risques liés au COVID-19.

Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

**Notre ambition : mieux vous servir**

Fait à Libreville, le 27 mars 2020

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Romaric Ghislain YOUNMOUNBODOT

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 154 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 11 00 • Fax : (+241) 011 79 64 25  
Centre d'appels : 982 • Callule plantes clients : 901 • www.cnss.ga • facebook : caissenationaledecuritesocialegabon-officiel